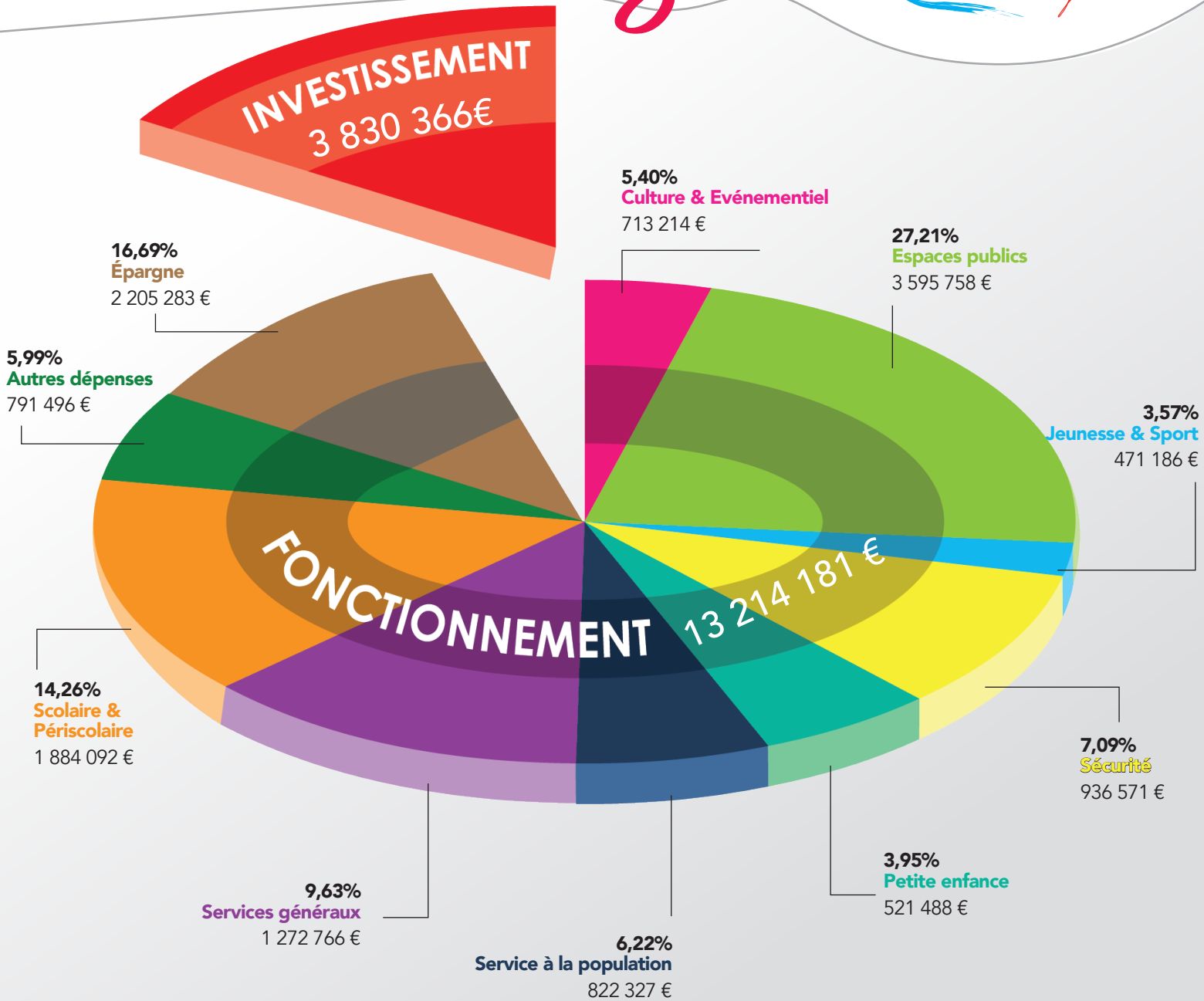


Le mag



Actus

p. 3-5

Zoom sur le budget prévisionnel 2023 !

p. 6

MEULAN-EN-YVELINES :
VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

p. 15

DÉMÉNAGEMENT DU
MARCHÉ DOMINICAL

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Beaucoup de communes subissent les conséquences de grèves des éboueurs depuis quelques semaines. Des montagnes d'ordures qui s'amoncellent au milieu des rues avec toutes les nuisances qui les accompagnent et une réalité qui saute à la figure de tous dans ces moments de crise : la production de déchets, de trop de déchets...

Ce sont les collectivités locales, communes ou intercommunalités, qui assurent, avec des prestataires le plus souvent, la collecte et le traitement des déchets. Sur notre territoire, c'est la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise qui exerce cette compétence mais avec tout le poids du passé : plus de trente taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui doit financer la compétence) différents, allant de 4,04% à 11,25% (Meulan-en-Yvelines = 8,13%) et ne reflétant pas le niveau de service (c'est parfois là où les contribuables sont les moins impactés fiscalement qu'ils sont les mieux servis : collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et du tri sélectif, du verre, des déchets verts, des encombrants...).

Cette gestion des déchets est de plus en plus difficile à assumer en raison de son coût qui ne cesse de progresser, tant sur la collecte (inflation, augmentation des fluides...) que sur le traitement (évolution des réglementations, explosion de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) fixée par l'Etat...). Le budget annexe déchets de la Communauté urbaine est déficitaire de plus de 16 millions d'euros en 2023 et ce déficit sera aggravé chaque année sans action.

C'est pourquoi un groupe de travail, composé d'élus de GPS&O issus de différents secteurs et représentatifs des groupes politiques du Conseil communautaire, a été constitué il y a plusieurs mois avec deux principaux objectifs : parvenir à une harmonisation de la TEOM (obligatoire avant 2028) et réfléchir aux services à conserver, modifier ou supprimer. Car la question n'est pas que financière, elle est aussi liée à des enjeux environnementaux : la réduction de notre production de déchets, l'arrêt de l'enfouissement des encombrants, l'alternative au ramassage et à l'incinération des déchets verts...



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Président de la CU GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

Sommaire

Actus

p. 3-5 • Zoom sur le budget prévisionnel 2023

Cadre de vie

- p.6
- Meulan-en-Yvelines : ville où il fait bon vivre !
 - Serez-vous le prochain Picasso du jardinage ?
 - Frelons asiatiques : quand les services techniques entrent en action
 - Des sapins de Noël transformés en engrais : une opération 100% écologique
 - Plus besoin de voyager à l'étranger pour admirer des paysages fleuris !
 - De nouveaux « voisins » en route vers le Paradis

Services publics

- p. 7
- Vous êtes prêts pour une ville plus belle et plus confortable ? Participez à la réunion OPAH-RU !
 - Chiens dangereux, animaux errants : le rôle de la Mairie
- p. 8
- Devenez acteur de votre territoire !
 - Nouvelle campagne GPS&O pour l'acquisition d'un composteur individuel

Vie locale

- p. 9
- Recensement citoyen
 - Du nouveau à Berson
 - Sorties Seniors à venir

Retour sur...

- p.10
- Accueil des nouveaux Meulanais
 - Saint Valentin
 - Salon de l'agriculture
- p.11
- Nos jeunes
 - Ptit bonhomme
 - Ptite contée
 - La Fabrique
 - Concert de l'Ensemble instrumental du Val de Seine

Culture

- p. 12
- Programmation
 - La bibliothèque multimédi@
 - La semaine sportive & culturelle

Vie associative

- p.13
- AMMH
 - MVSA

Vie municipale

- p. 14
- Conseil municipal
 - Tribune libre
- p. 15.
- Déménagement du marché dominical
 - Inscription Balcons & jardins fleuris

Prochainement

- p. 16.
- Chasse aux oeufs
 - Soirée ados
 - Commémoration 8 mai
 - Tous en forme au Paradis
 - Petit marché du Vexin et du Terroir
 - La fête des voisins

Zoom sur le budget prévisionnel 2023

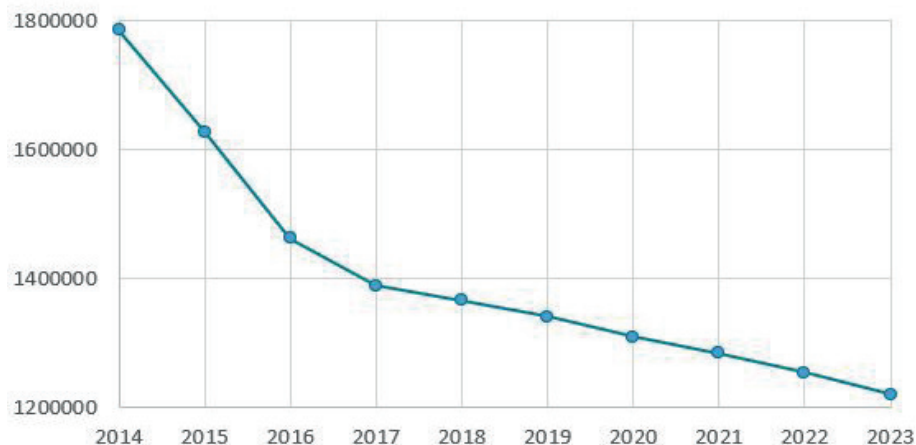
L'année écoulée et les perspectives à venir témoignent d'un contexte financier inédit en termes de contraintes liées à la forte inflation due aux tensions internationales, tandis que l'évolution du point d'indice de la rémunération des agents publics et la baisse continue des dotations de l'Etat aux collectivités impactent davantage encore le budget des communes.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) que l'Etat verse aux communes pour assurer leurs missions est toujours en baisse de 30 000 euros pour 2023, soit une **perte cumulée de 3 815 969 € sur la période de 2014 à 2023**.

La gestion saine des finances de la Ville et sa capacité d'autofinancement lui permettent d'amortir l'impact de ces facteurs exogènes tout en poursuivant la conduite de projets d'amélioration de la qualité de vie des Meulanais.

Malgré ce contexte, les efforts se poursuivent pour maîtriser les dépenses et rationaliser les coûts. Ainsi, les marges de manœuvre se réduisent encore, mais **les taux communaux de la fiscalité locale restent stabilisés au même niveau depuis 8 ans**. Aucun recours au levier fiscal ne sera engagé cette année encore.

Montant en € **Graphique de la DGF pour Meulan-en-Yvelines**



Année

TAXES	2022		Total des taux	2023
	Taux communal	Taux départemental		Taux proposés
Taxe foncière sur les propriétés bâties	24,03%	11,58%	35,61%	35,61%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	75,23%	-	75,23%	75,23%

Le budget primitif 2023

Total du budget primitif (toutes sections confondues) : 17 044 547 €

Section de fonctionnement : 13 214 181 €

Section d'investissement : 3 830 366 €

Focus sur les indemnités des élus

0,70 %
du budget de fonctionnement

0,54 %
du budget global

Brut mensuel du Maire : **1449,19 €**

Brut mensuel des Adjoints : **784,17 €**

C'était un choix politique de la nouvelle Municipalité, en 2014, de réduire considérablement l'enveloppe des indemnités des élus, comme de renoncer aux frais de représentation et aux avantages en nature. Le brut mensuel du Maire d'une commune de même strate peut s'élever à 2214,04 €. À Meulan, il est moins élevé que le brut mensuel du plus bas salaire en équivalent temps plein de la collectivité.

Section de fonctionnement

L'année 2022 a été marquée par le déclenchement d'une guerre en Ukraine affectant durement les approvisionnements en fluides pour lesquels une inflation importante est constatée (5,3%).

Le budget prévisionnel 2023 prend en compte de fortes augmentations de charges obligatoires (hausse du coût des fluides, coût des matériaux et des matières premières, augmentation du point d'indice des fonctionnaires) et toujours des dotations qui continuent de baisser. L'optimisation de l'organisation des services de la commune est désormais aboutie et la réduction de la masse salariale n'est donc plus un enjeu pour 2023. Le développement de la numérisation des services permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité de service rendu aux Meulanais sans accroître l'activité des services.

Parmi les charges générales, 31% des dépenses réelles de fonctionnement, avec une enveloppe de 3,3 M€, correspondent :

- Aux différentes prestations utilisées par les services pour la mise en œuvre de leurs activités et projets.
- Aux contrats de maintenance, vérifications et autres obligations périodiques, à la forte hausse du coût des fluides (le budget prévisionnel de ce poste serait triplé pour cette année 2023).
- Au coût élevé des matériaux et prestations de service.

En parallèle, la subvention versée chaque année au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est revalorisée à 210 000 euros du fait de la conjoncture et le soutien aux associations meulanaises est garanti. La Ville subit également une hausse de la participation au financement de l'école Mercier Saint-Paul, soit 58 000 euros. Il s'agit d'une dépense obligatoire pour les communes accueillant un établissement d'enseignement privé sous contrat sur leur territoire.

Section d'investissement

En dépenses, aucun nouvel emprunt n'est envisagé. Pour ce qui est des recettes, le programme « Action Cœur de Ville » permet l'accès à de nouveaux financements propres à ce dispositif pour réaliser des projets.

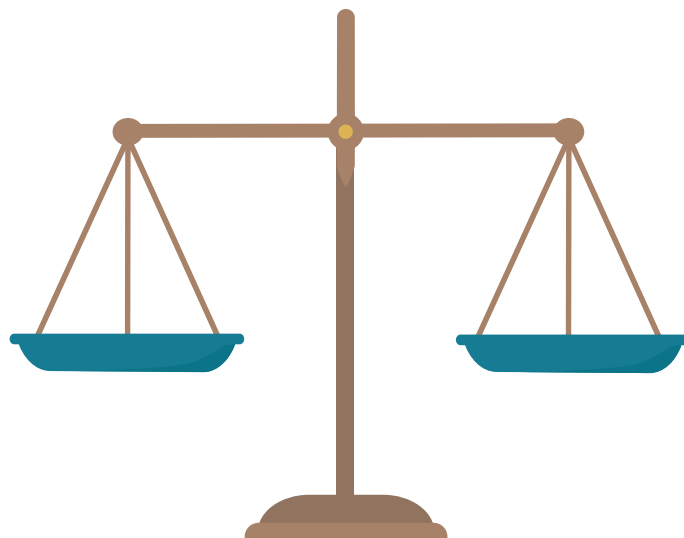
Pour chaque dépense effectuée, la recherche de financements extérieurs est une constante. A titre d'exemple, la Ville a obtenu une dérogation préfectorale pour obtenir un taux de subvention exceptionnelle à 88% pour les travaux de l'église, ce qui est supérieur au maximum normalement autorisé.

Il existe deux types d'investissement :

- L'investissement dit courant : il concerne l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital de la dette (environ 650 000 euros).
- Les projets de développement d'équipements et de grandes réhabilitations pour préserver le patrimoine communal.

Pour 2023, les réalisations prévues sont :

- La 2^{ème} tranche de l'aménagement des berges de Seine (entre le pont Rhin et Danube et le parking de l'aviron),
- Les travaux de restauration de l'église (1^{ère} tranche des travaux extérieurs de l'édifice et diagnostic des réhabilitations de l'intérieur de l'église),
- Le lancement des études « Action Cœur de Ville » sur le centre-ville et sur l'aménagement de l'écoquartier et de la zone naturelle des Aulnes,
- Le relamping en LED du gymnase pour réduire les coûts d'électricité et la réfection de la toiture qui subit des problèmes importants d'étanchéité qui s'ajoute aux 52 000€ déjà engagés en 2022,



- Le diagnostic pour la labélisation "Qualiville" en vue de l'amélioration de l'accueil du public,
- L'installation de bornes interactives, du WIFI public et l'aménagement d'un espace de co-working à Berson,
- L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour reconstruire le groupe scolaire Paradis,
- La création d'un bloc sanitaire à la Bergerie de la Ferme du Paradis,
- L'étude pour l'agrandissement et l'isolation de l'école Pasteur,
- La réhabilitation des logements communaux privés,

Et aussi, la rénovation énergétique des bâtiments communaux dans le cadre de la réhabilitation courante, l'achat et la modernisation pour la transformation énergétique du parc automobile et du matériel...

Rappel

Seuls le Conseil départemental et la Communauté Urbaine GPS&O sont compétents sur les investissements de voirie (réfection des chaussées, trottoirs, mobiliers urbains, éclairage public, réseaux eau et assainissement).

En 2023, d'importants travaux auront notamment lieu rue Albert Jozon, afin de fluidifier la circulation mais surtout sécuriser les cheminements piétonniers et les arrêts de bus sur un axe départemental très emprunté.



Christophe DEMESSINE

Adjoint au Maire délégué
aux Finances et au Numérique

Le mag : Quels ont été les principaux enjeux lors de l'élaboration du budget prévisionnel de cette année ?

Christophe Demessine: "Ils sont multiples, le premier étant de voter un budget à l'équilibre incluant des investissements significatifs : 352 000 euros pour notre église et près d'1,5 million en réserve pour notre groupe scolaire Paradis. Ensuite, il a fallu intégrer 900 000€ de dépenses d'énergie contre 300 000€ aux exercices précédents puis toutes les dépenses grandissantes liées à l'inflation des coûts sur les matières premières. Les recettes ne sont pas illimitées alors que les dépenses peuvent nous échapper

En parallèle, nous conservons l'ambition de poursuivre nos projets lourds d'investissement déjà freinés par deux ans de pandémie. Il est primordial de consolider notre carte de visite auprès de nos partenaires d'aujourd'hui et de demain. La réactivité du duo administratif / élu pour valider un devis jusqu'alors valable 3 mois et parfois valable 48 heures aujourd'hui doit encore se renforcer."

Le mag : Comment la Ville répond-elle aux aléas économiques conjoncturels, notamment avec la crise de l'énergie, et comment prévoit-elle de les gérer à l'avenir ? Comment la Ville compte-t-elle maintenir l'équilibre budgétaire dans un contexte économique incertain, et quels sont les scénarios envisagés en cas de chocs économiques imprévus ?

C.D : "La gestion de notre commune pour l'avenir se construit aujourd'hui. Cela exige la maîtrise absolue de notre périmètre d'intervention. C'est-à-dire avoir comme lignes directrices nos compétences communales obligatoires (groupe scolaire, état civil...), l'identification de notre patrimoine (bâtiments, compteurs eau, gaz, électricité, etc.), nos capacités à travailler avec des partenaires respectant des enjeux de collaboration tout en gardant notre indépendance.

C'est le résultat des travaux entrepris depuis plusieurs années avec nos services par la mise en place d'une comptabilité analytique par exemple. Avec ces stratégies, il nous est permis de cartographier notre budget avec ses dépenses obligatoires et ses dépenses non-obligatoires. Cette méthode permet de mettre en place des scénarios et ouvrir des marges de manœuvres pour des aléas en cours d'année.

On peut tout à fait expliquer que telle ou telle dépense prévisionnelle n'a pas été réalisée au regard d'un aléa à considérer. Même si ces quelques mots expriment une certaine maîtrise des enjeux, cette stratégie est limitée par les règles de la comptabilité publique : le budget de fonctionnement alimente le budget d'investissement mais l'inverse n'est pas possible. Alors que les coûts des matières premières impactent les deux sections budgétaires (fonctionnement et investissement), la crise énergétique pèse uniquement sur le budget de fonctionnement. Nos dépenses énergétiques sont triplées. Sur ce point précis, le scénario a été d'adhérer à un groupement de commande pour le gaz et l'électricité avec notre partenaire, le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY78). Statique sur la durée du contrat 2020-2022, ce marché 2023-2025 est dynamique et prévoit de repérer les tendances boursières desdites énergies quatre fois par an, en vue de profiter de tarifs moins chers.

Permettez-moi ici d'évoquer un autre scénario : mobiliser la population pour limiter certaines dépenses. À celles et ceux qui lisent ces quelques mots, diffuser le bon comportement éco-responsable économique par des attentions particulières sur un robinet mal serré, une porte mal fermée, une lumière inutilement allumée. Ne nous interdisons pas d'agir ensemble, de réfléchir tous les jours à développer des idées pour demain en consultant nos voisins et en faisant appel à nos partenaires afin de ne pas nous laisser dépasser."

Le mag : Comment le budget voté s'inscrit-il dans la stratégie financière à long terme de la Ville ?

C. D : "L'équipe municipale ne s'est jamais cachée derrière une ambition d'investir dans des projets structurants (école, église). Leurs financements exigent une stratégie sur le long terme entre la poursuite d'autres projets ciblés et le déclenchement réussi de ces investissements obligatoires.

La stratégie est l'emprunt à déclencher pour financer nos investissements. Le désendettement de la commune est maîtrisé et ce n'est pas une mauvaise nouvelle de faire un emprunt prochainement. Encore faut-il préparer sa carte de visite auprès de partenaires bancaires. Non pas avec nos projets à financer mais bien avec nos projets déjà financés sur des exercices précédents. Nos capacités de financement sont la preuve de nos capacités de remboursement.

C'est pourquoi, les projets lourds d'investissement ne doivent pas bloquer d'autres investissements en vue de toujours améliorer notre maîtrise des dépenses de fonctionnement : remplacer le papier par du numérique, supprimer des convecteurs énergivores, équiper l'éclairage de nos bâtiments en LED...

Il s'agit donc d'un budget 2023 toujours contraint mais avec des ambitions structurelles mesurées et maîtrisées."

Meulan-en-Yvelines : ville où il fait bon vivre !

La commune de Meulan-en-Yvelines vient de se classer **deuxième** dans la catégorie des villes de 5000 à 10000 habitants des Yvelines où il fait bon vivre !

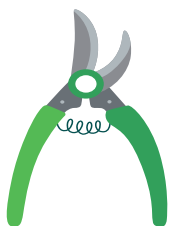
Ce classement, établi chaque année, prend en compte pas moins de 198 critères, comme la qualité de l'air, la sécurité, les équipements de la ville, la présence d'espaces verts ou encore la vie culturelle et associative. Et la ville brille sur tous ces aspects ! La qualité de vie y est exceptionnelle, grâce notamment à son cadre de vie idéal qui allie dynamisme urbain et tranquillité de la campagne.



Mais derrière ce succès, il y a surtout des agents de la Ville, qui travaillent chaque jour pour rendre la vie des habitants encore meilleure. Ce sont eux qui répondent aux demandes administratives, organisent des événements culturels, entretiennent les espaces verts, nettoient les rues, assurent la maintenance des équipements, et bien plus encore. Leur travail est essentiel à la bonne marche de la commune et contribue grandement à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Serez-vous le prochain Picasso du jardinage ?

L'heure est venue de sortir vos outils de jardinage et de laisser libre cours à votre imagination, car **le concours Balcons et Jardins Fleuris est lancé ! Vous pouvez vous inscrire via le formulaire à la fin du Mag ou directement en ligne sur le site de la Ville.**



Vous avez l'âme botanique et le don de faire pousser de petits miracles ? Alors vous êtes les bienvenus pour participer à cette compétition ! Il y aura des prix pour les plus belles créations florales et les plus beaux coins de verdure, alors à vos pinceaux et vos sécateurs !

Le concours est ouvert à tous les amoureux des fleurs et des plantes, que vous ayez un petit balcon ou un grand jardin, vous pouvez vous mesurer aux autres participants et tenter votre chance pour remporter les récompenses. Le jury du concours sillonnera les plus beaux espaces fleuris pour évaluer leur éclat et leur originalité entre juin et août. Les récompenses seront décernées au mois de septembre et les vainqueurs pourront admirer leur jardin fleuri dans le Mag du mois qui suivra.

Frelons asiatiques : quand les services techniques entrent en action

Les Services techniques de la Ville ont récemment découvert un nid de frelons près des bords de Seine, mais, bonne nouvelle, il était fendu en deux et vide, ne présentant plus de risque pour la sécurité publique.

Bien que la découverte d'un nid de frelons puisse susciter de l'inquiétude, il est important de noter que la Ville est bien préparée pour faire face à ces situations. Les agents sont formés pour détecter et traiter les nids de frelons, au besoin en faisant appel à des entreprises spécialisées. Parfois les nids sont traités mais laissés sur place car difficiles à enlever techniquement.

Les frelons asiatiques font beaucoup de dégâts, notamment sur les ruches, donc merci aux agents des services techniques pour leur mobilisation et aux habitants pour leur vigilance : n'hésitez pas à signaler tout nid sur l'espace public en contactant la Mairie.

Des sapins de Noël transformés en engrais : une opération 100% écologique

Les 21 et 28 janvier dernier, la commune, en partenariat avec GPS&O, a organisé une opération de broyage des sapins. Cette action a permis la collecte et le recyclage des arbres de Noël. L'objectif est de réduire l'impact de la fête sur l'environnement et de sensibiliser les citoyens à la préservation de la nature. Les copeaux obtenus peuvent en effet être utilisés pour enrichir le sol en matière organique, ce qui contribue à améliorer la santé des plantes et des arbustes.

Plus besoin de voyager à l'étranger pour admirer des paysages fleuris !

Une rue transformée en une véritable ode à la nature... 3 000 nouveaux bulbes ont élu domicile sur la rue de la Ferme du Paradis, apportant avec eux une explosion de couleurs printanières.



De nouveaux « voisins » en route vers le Paradis

Deux nichoirs pour écureuils ont été installés dans le serpentín qui relie les Annonciades au quartier du Paradis pour aider ces adorables petits rongeurs à trouver un abri sûr et confortable, loin du danger. Les écureuils sont souvent délogés de leurs habitats naturels en raison de nouvelles constructions et de la destruction de leurs arbres d'habitation. Les nichoirs sont donc une façon de les aider à survivre et de les protéger. C'est un petit geste pour la nature, mais qui peut faire une énorme différence pour ces petits animaux. Merci aux petites habitantes de la rue des Annonciades pour leur initiative !



Vous êtes prêts pour une ville plus belle et plus confortable ? Participez à la réunion OPAH-RU !

Dans le cadre d'« Action Cœur de Ville », la Communauté Urbaine GPS&O, la Ville de Meulan-en-Yvelines et l'Agence Nationale de l'Habitat lancent, sur la période 2022-2027, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les propriétaires et copropriétaires du centre-ville, quartier le plus dégradé à l'échelle de la Ville et parmi les plus dégradés du territoire de GPS&O, dans leur projet d'amélioration de l'habitat.

Une équipe spécialisée est à la disposition des Meulanais sur toute la durée du dispositif (chef de projet, chargé d'opérations, architecte, thermicien, conseillère sociale, etc.). Un accompagnement technique et administratif ainsi que des aides financières attractives sont disponibles pour définir, financer et accompagner dans la réalisation de votre projet de travaux.



En présence de Stéphanie Prigent, Adjoint au Maire délégué à l'Habitat et au Commerce, Fabienne Devèze, Vice-présidente de la Communauté Urbaine GPS&O déléguée à l'Habitat, et Hicham Boubetra du cabinet Soliha, la réunion sera l'occasion de découvrir les détails de cette opération, de poser toutes les questions et de faire part de suggestions.

Chiens dangereux, animaux errants : le rôle de la Mairie

La Police municipale de Meulan-en-Yvelines a contrôlé un individu détenteur d'un chien catégorisé non muselé et non tenu en laisse sur la voie publique. L'individu a été verbalisé pour ces deux infractions et a été invité à se présenter au poste de police avec son permis de détention pour le chien. N'étant pas en possession de ce permis, l'individu a été mis en demeure par arrêté du Maire de faire une demande de permis de détention ou une diagnose de race pour le chien dans un délai d'un mois. Cependant, malgré l'arrêté, aucune action n'a été entreprise, ce qui a conduit à l'ouverture d'une procédure et à sa transmission à un Officier de Police Judiciaire du Commissariat des Mureaux. Le détenteur a été condamné par le Tribunal Judiciaire de Versailles à une amende pour avoir détenu un chien catégorisé sans permis de détention malgré une mise en demeure. Cette peine peut aller jusqu'à 3 mois d'emprisonnement, 3750 € d'amende, en peine complémentaire une interdiction de détenir un animal et confiscation du chien (article L.215-2-1 du Code rural et de la pêche maritime).

Par la suite, le même détenteur a une fois de plus promené son chien sans laisse et sans muselière près des bords de Seine, et l'animal a attaqué un autre chien, décédé des suites de ses blessures. En raison de la gravité de l'incident et de la dangerosité de l'animal, Madame le Maire a été contrainte de prendre un arrêté ordonnant la saisie du chien et son placement dans un lieu de dépôt. L'évaluation comportementale du chien a révélé qu'il était dangereux pour autrui, et la diagnose a confirmé qu'il s'agissait d'un pitbull. Au regard de ces résultats, un arrêté municipal a été pris pour l'euthanasier, les frais liés à la procédure étant à la charge du propriétaire ou du détenteur.

En tant qu'autorité locale, la Mairie a un rôle important à jouer en matière de gestion des chiens dangereux et des animaux errants sur le territoire de sa commune.

Concernant les chiens dangereux, elle doit veiller à ce que les propriétaires respectent les obligations légales qui leur incombent. Elle est chargée de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité publique et la protection des personnes et des animaux. Ainsi, elle peut émettre des arrêtés municipaux pour :

- interdire la circulation des chiens dangereux dans certains lieux publics,
- obliger les propriétaires de chiens dangereux à prendre des mesures de sécurité, comme le port d'une muselière ou d'une laisse, ou à suivre une formation pour la détention de chiens dangereux,
- ordonner la saisie et l'euthanasie des chiens dangereux en cas de comportements agressifs ou dangereux.

En ce qui concerne les animaux errants, la Mairie doit s'assurer qu'ils ne représentent pas de danger pour les habitants de la commune. Elle doit donc veiller à leur capture et à leur mise en fourrière, où ils sont gardés en sécurité en attendant que leur propriétaire les récupère ou qu'ils soient placés dans un refuge. La Mairie peut également ordonner la capture des animaux dangereux ou malades et prendre des mesures pour assurer la sécurité publique.

CoDev de GPS&O :

Devenez acteur de votre territoire !

Les membres bénévoles du Conseil de Développement (CoDev) - femmes et hommes, actifs ou retraités, personnes qualifiées ou usagers du territoire - sont issus de différents secteurs: économique (agricole, industriel ou artisanal et tertiaire), associatif, scientifique, culturel, sanitaire et social, environnemental, sportif, éducatif, de la communication...

En réponse à une saisine du Président de la communauté urbaine ou par autosaisine du CoDev, ils apportent un éclairage et une expertise sur les orientations majeures des politiques publiques locales relevant de la compétence de Grand Paris Seine & Oise.

Organisés en commissions, groupes de travail et assemblée plénière, les membres du CoDev s'informent, réfléchissent, débattent et élaborent librement et collectivement leurs productions.

Le CoDev constitue un « think tank » de la société civile qui participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Projet de territoire.

Je souhaite participer aux travaux du CoDev

Nom.....Prénom.....

Adresse :

Téléphone :E-mail :

En ma qualité de :

Intérêt pour les thématiques suivantes*

- Cohésion sociale Transition énergétique et sociétale
 Mobilité Citoyenneté Nature / environnement
 Alimentation Développement économique
 Emploi / insertion Logement / Habitat
 Aménagement Urbanisme Numérique
 Santé Services publics Culture / Sport

Autres :

*Cochez les cases correspondant à votre choix

Une idée à soumettre
au CoDev :
contact.codev@gpseo.fr



Nouvelle campagne GPS&O pour l'acquisition d'un composteur individuel

Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères, jusqu'à un tiers du poids de notre poubelle en moins, et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Solution de tri des biodéchets à la source, le compostage est aussi un moyen écologique, simple, efficace et gratuit de prendre soin de votre jardin et de vos plantations. À l'échelle de la Communauté urbaine, la généralisation du compostage permettrait d'atteindre une réduction des déchets verts et alimentaires de l'ordre de 45 000 tonnes par an.

Aussi, afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, GPS&O lance une nouvelle campagne de distribution de composteurs à tarif préférentiel. L'an passé, six journées de distribution organisées entre avril et octobre ont permis de doter 873 foyers, soit une réduction de biodéchets estimée à 136 tonnes. En 2023, 12 journées de distribution sont programmées au cours desquelles 2 000 composteurs seront prêts à trouver acquéreurs. Les inscriptions pour les 6 journées organisées sur le premier semestre sont ouvertes depuis le lundi 13 mars 2023. 2 vagues de distributions en 2023 :

1^{er} semestre :

- Samedi 1^{er} avril : Centre Technique Communautaire d'Aubergenville, 5 rue Augustin-Fresnel ;
- Samedi 15 avril : Complexe sportif, chemin des Gloriettes à Hardricourt ;
- Samedi 6 mai : Centre Technique Communautaire de Buchelay, rue Roger Sarlet ;
- Samedi 13 mai : Ecole élémentaire des Garennes, 150 route de Sandrancourt à Saint-Martin-la-Garenne ;
- Samedi 17 juin : Carrières-sous-Poissy ; lieu à déterminer ;
- Samedi 24 juin : Centre Technique Communautaire d'Aubergenville, 5 rue Augustin-Fresnel.

2^{ème} semestre : les dates et lieux seront précisés ultérieurement.

Infos pratiques

Le composteur

Tarif : 20€ l'unité (coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O)

Contenance : 400 litres

Matière : bois.

Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription.

La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne sur gpseo.fr

Pour toutes vos questions liées au compostage : compostage@gpseo.fr ou 01 30 33 90 00

Recensement citoyen

Le recensement s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023 sur la commune de Meulan-en-Yvelines.

7 637 bulletins individuels ont été recueillis, 1 097 habitants sont supposés habiter dans les 918 logements non enquêtés dans la ville (4 553 logements estimés au total pour la ville), soit un total global estimé à 8 734 habitants sous réserve du contrôle et de la validation par l'INSEE.

En effet, les chiffres figurant dans le bordereau de clôture de la collecte 2023 doivent être considérés « provisoires » et non pas « définitifs ». Ils ne correspondent pas à la réalité et auront, en l'état, des conséquences graves pour la collectivité : les logements non recensés, malgré le caractère obligatoire du recensement, plusieurs courriers de relance et plusieurs déplacements des agents recenseurs, sont considérés comme occupés par un seul habitant et le calcul des dotations de l'Etat à la commune sera fondé sur ces chiffres. Le manque de civisme de certains a des conséquences dramatiques pour les autres.



Du nouveau à Berson

Changements d'horaires

À partir du mois d'avril, la bibliothèque sera fermée le vendredi matin. Après une analyse de la fréquentation, il a été constaté que la bibliothèque connaissait en effet une baisse de fréquentation significative sur ce créneau.

Cette décision a été prise pour optimiser l'utilisation des ressources et mieux répondre aux besoins des usagers en adaptant les horaires en fonction de la fréquentation.

Cette fermeture est le signe que nos bibliothécaires travaillent dur pour continuer à améliorer notre espace de lecture préféré. Bien sûr, il y a les nouvelles acquisitions à traiter et les "vieux" livres à chouchouter, mais nos bibliothécaires font bien plus que cela : elles prennent également le temps de faire découvrir l'univers de la bibliothèque aux classes par exemple. Ce qui demande une organisation méticuleuse et du temps pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions possibles.

La bibliothèque sera ouverte les autres jours de la semaine aux horaires habituels et les services proposés resteront inchangés.

Merci à tous les amoureux de la lecture pour votre compréhension.

Sorties Seniors à venir :

- **Journée nature et saveurs le 25 avril :**

le matin, apprenez avec le chef Tony à sublimer les produits normands et dégustez vos créations. L'après-midi, découvrez le quotidien d'une ferme pédagogique. Cette journée se clôturera par un goûter à la ferme.

Venez tester vos talents culinaires.

Inscription auprès du CCAS du 3 au 14 avril.

- **Bateaux parisiens le 30 mai :**

visiter Paris en bateau mouche permet de changer de point de vue et de découvrir le cœur historique de la capitale autrement. Restauration sur place.

Inscription auprès du CCAS du 1^{er} au 20 avril 2023.

Coworking

Si vous cherchez un endroit pour travailler, la bibliothèque Berson est le lieu parfait ! Et oui, vous pouvez profiter d'un espace de coworking agréable et tranquille, où vous pourrez vous concentrer sur votre travail.

Mais pourquoi s'arrêter à un simple espace de travail ? La bibliothèque Berson offre bien plus que cela ! Vous pourrez profiter du jardin, qui est accessible à tous 7j/7, pour vous relaxer entre deux travaux. Vous aurez la possibilité de lire des livres ou même de jouer à quelques jeux selon les événements.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque Berson:

Mardi et vendredi : 15h - 18h

Mercredi et samedi : 10h - 13h et 15h - 18h

20 rue de Beauvais

Jardin :

Du 1^{er} mai au 30 septembre : 9h - 20h

Du 1^{er} octobre au 30 avril : 10h - 18h.



Carnet

Ils sont nés

Nawfel KADDA

Yasin ZELMAT

Alba GUILLIER

Accueil des nouveaux Meulanais - 04.02.2023

Depuis 2020, la commune a accueilli une vague de nouveaux arrivants et après une longue période de pandémie, il était temps de célébrer leur arrivée comme il se doit. En février dernier, le cœur plein d'enthousiasme, les nouveaux venus ont été accueillis par Madame le Maire et les élus. Cet événement a été un moment de partage et d'échanges, qui a permis aux nouveaux arrivants de découvrir les richesses de notre ville.



Saint Valentin - 14.02.2023

Pour la Saint Valentin, nous avons donné la parole à votre cœur ! À travers les panneaux lumineux, vous avez exprimé votre amour pour votre moitié, votre famille ou vos amis ! Car oui, l'amour se décline à l'infini. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle initiative, et n'oubliez pas que l'amour doit être célébré tous les jours de l'année. Alors, aimez, vivez, et soyez heureux dans notre belle ville !



Nos jeunes

Les vacances de l'Espace jeunes et la Semaine sportive & culturelle du 20 au 24 février. Les amateurs de sport ont pu se dépenser grâce à une sortie patinoire, des cours de street dance ou encore de la gymnastique. Les artistes en herbe ont, quant à eux, pu exprimer leur créativité à travers des jeux de cohésion ou bien une sortie au cinéma à l'occasion du Festival des films francophones.

Visite du Sénat avec le Conseil Consultatif des Jeunes, les jeunes de l'Espace jeunes et le Conseil Municipal des Enfants



Sortie patinoire



Festival des films francophones - Cinéma des Mureaux



Soirée latino



Atelier piñata



Atelier calligraphie arabe



Ptit bonhomme - 15.02.2023



Ptites contées - 11.02.2023



La Fabrique - 25.01.2023



Concert de l'Ensemble instrumental du Val de Seine - 12.03.2023



Informations et réservations au 01 30 90 41 10 ou culture@ville-meulan.fr

PEPPER BLUES

Samedi 1^{ER} avril 20H30 - Jazz à la cave
Cave - Domaine Berson en partenariat avec Tempo Harmonie

1870, L'OCCUPATION PRUSSIEUSE DANS LE CANTON

Jeudi 6 avril 14h30 - Bain de mémoire
Salle du Conseil municipal - Mairie

COMME SUR DES ROULETTES !

Mercredi 12 avril 14h30 - Spectacle jeune public dès 8 ans
Bergerie - Ferme du Paradis

LA COMMUNE DE PARIS, RÉVOLUTION PHOTOGRAPHIQUE

Jeudi 13 avril 14h - Conférence
Bergerie - Ferme du Paradis en partenariat avec l'Université Camille Corot

RÉPÉTITION PUBLIQUE - ORCHESTRE PHILHARMONIQUE FRANCILIEN

Dimanche 16 avril 11h30 - Musique classique
Bergerie - Ferme du Paradis

MICRO-FOLIE, C'EST LUDIQUE ! C'EST ÉDUCATIF !

Mercredi 19 avril 10h - 11h30 - Musée numérique
Cave - Domaine Berson en partenariat avec la Ville des Mureaux et la Communauté urbaine GPS&O

COPIES DE MOSAÏQUES ANCIENNES

Lundi 24, mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28 avril (vacances printemps) - Ateliers artistiques
Atelier orangerie des jardins - Domaine Berson

L'ATELIER DES LUMIÈRES EXPOSITION IMMERSIVE

Mercredi 26 avril après-midi - Sortez en famille !
Paris XI^{ème}

LE MUSÉE ET LES JARDINS ALBERT KAHN

Lundi 27 avril après-midi - Visites culturelles
Boulogne (92)

LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

DOMAINE BERSON

gratuit • réservation 01 30 95 74 23 ou bibliotheque@ville-meulan.fr



0/5 ans

LES P'TITES CONTÉES

Petites histoires contées et chantées par les bibliothécaires
SAMEDI 8 AVRIL - 10H30

famille

JOUONS À BERSON !

Un rendez-vous pour tous autour du jeu de société
SAMEDI 13 MAI - 15H - 18H

famille

LECTURES AUX JARDINS

Tables et chaises de jardins, prêt de plaids, installation ponctuelle de tipis sont à votre disposition pour lire en autonomie.

DÈS JUIN

5ans et +

LES BIBLIOTHÉCAIRES FONT DES HISTOIRES

SAMEDI 24 JUIN - 15H



L'AGENDA CULTUREL



BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

Nouveau !

Semaine sportive & culturelle

La Semaine sportive & culturelle aura lieu du 24 au 28 avril ! Au programme, des activités diverses et variées pour tous les goûts : atelier mosaïque sur le thème des JO 2024, tir à l'arc, baseball, quiddich à la Harry Potter, volley big ball, handball, bum ball, kinball, ultimate, gamelle et golf frisbee, ainsi qu'un grand jeu "Sagamore". Pour finir en beauté, vous pourrez vous envoler avec Urban Jump Cergy et vous détendre avec une séance de cinéma aux Mureaux.

Renseignements au 01 30 90 41 41 ou au 06 11 53 65 79

AMMH

Baptême des bateaux du club

Après quatre ans de restriction sur les événements, le club d'aviron et l'association sportive du collège Mercier Saint Paul ont bien rattrapé leur retard en organisant le samedi 21 janvier une cérémonie de baptême pour 11 bateaux acquis ces dernières années.

Ce fut l'occasion de remercier l'engagement de fidèles acteurs bénévoles du club ainsi que les promoteurs de ce sport au collège Mercier Saint Paul sans lesquels les deux associations ne sauraient prospérer :

Fabien Etienne, président, trésorier et coach depuis plus de 25 ans, les remarquables Coach Olivier Plouviez et Xavier Dumas Prunier qui forment et fidélisent les jeunes rameurs, Gérard Borges coach et grand bricoleur, la famille Bové, investie dans le club tant pour ses performances à l'international que pour l'encadrement des jeunes et arbitre national du club.

Du côté du collège Mercier Saint Paul, l'indéfectible support du président Girard, de Bruno Gurzeler et le soutien sans faille de l'Apel MSP. Enfin, les jeunes séniors ont été mis en avant avec leur nom 'Les Solides' sur le roi des bateaux en 8. Les mécènes DO expertise & Audit et EFP Chavassieu ont pu voir la dernière acquisition en date, un magnifique skiff pour soutenir le champion Antoine Lefebvre, médaille de bronze aux championnats du monde 2022. Les élus étaient présents malgré le froid, Madame Billet pour Meulan et Monsieur Vignier pour Les Mureaux. Le directeur du collège Mercier Saint Paul, Monsieur Ropartz, ainsi que la présidente de l'Apel, Madame Perronet, sont venus assister à cet événement qui a rassemblé autour d'une galette et des nouveaux bateaux.

Championnats d'Europe / France Aviron Indoor

Antoine LEFEBVRE est médaillé de bronze lors des championnats d'Europe et de France d'aviron indoor. Il s'impose à la troisième place sur 2000 mètres dans la catégorie Sénior Homme Poids Léger derrière Ferdinand LUDWIG (Aviron Grenoblois) et Pierrick VERGER (Club Nautique et Athlétique de Rouen). Il se qualifie en stage avec la Fédération Française d'Aviron pour préparer les futures échéances sélectives pour intégrer l'équipe de France.

Plus d'informations sur la page Facebook ou le site Internet : [Aviron Meulan-Les Mureaux-Hardricourt](#)



Meulan Vexin Seine Athlétisme

Excellente performance de Julien LOURDE lors des championnats de France espoir qui se sont déroulés à Miramas les 11 et 12 février 2023. Le sociétaire de Meulan Vexin Seine Athlétisme obtient une très belle 5^{ème} place en finale en réalisant un nouveau record personnel en salle avec 7m17. De bon augure pour la saison estivale.

Pour Sébastien DRAY, l'aventure championnat de France de cross continue, après avoir obtenu sa qualification pour les championnats de France de Montauban en 2021, Les Mureaux en 2022, il récidive en obtenant ce dimanche 19 février aux Mureaux, lors des 1/2 finales des championnats de France, le précieux sésame pour Carhaix (Bretagne), terre d'accueil des championnats de France pour l'édition 2023 (12 mars).

Autre championnat de France à venir, cette année, les championnats de France de 10km qui se dérouleront à Houilles dans les Yvelines. Trois représentants de Meulan Vexin Seine Athlétisme ont réalisé les minimas pour ces championnats (Hugo BAILLET et Mail JOLIVET dans la catégorie junior puis Sébastien DRAY en master). Confirmation pour Sébastien, premières expériences pour Hugo et Mael, nul doute que nos trois représentants vont mouiller le maillot. La date du village initialement prévue le 01/04 est reportée au 15/04.



Conseil municipal

Séance du 1^{er} février 2023

Questions orales

Groupe UPNV : « Courant mars, Meulan sera dotée de trottinettes électriques financées par GPSEO. Ce choix nous semble à contre-courant de plusieurs villes qui ont ou vont supprimer leurs flottes notamment à cause de leur dangerosité. Nous désirons savoir pour quelles raisons notre ville et la communauté urbaine ont fait le choix de ce type de moyen de déplacement au détriment du vélo, qui nous paraît plus adapté à la topographie de notre commune ? Au pire des cas, une flotte mixte, « vélo trottinettes », ne serait-elle pas préférable ? »

Le Maire : « Un délai de deux mois supplémentaires est nécessaire pour la mise en place de ce dispositif, compte tenu du retard pris par des communes concernées sur la validation du dossier technique (emplacement des stations etc). On sera donc plutôt sur le mois de mai. Nous ne sommes pas Paris et Paris nous apprend ce qu'il ne faut justement pas faire. Les retours d'expérience des communes déjà équipées par Tier Mobility sont extrêmement positifs. Concernant la dangerosité, 1 accident sans gravité sur 36 000 trajets dans 100 communes a été recensé. Les vélos à assistance électrique sont inclus dans l'offre de l'opérateur et viendront en complément dans un second temps si la phase expérimentale, qui concerne d'abord les trottinettes, donne satisfaction. »

Groupe Retrouver Meulan : « Qu'est-ce qui justifie une augmentation du tarif de l'eau par la GPSEO, compte tenu que d'après Veolia sa dureté moyenne est la même depuis 2 ans et ne nécessite pas de traitement particulier ainsi que l'entretien des canalisations qui est toujours le même depuis des années ? Pourquoi cette augmentation est systématique reconductible tous les ans ? »

Le Maire : « L'augmentation de l'inflation qui a débuté à la fin de l'année 2022 a un fort impact sur toutes les activités de la Communauté urbaine. Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, la production d'eau potable, l'achat d'eau, l'exploitation des postes de refoulement et des stations d'épuration ainsi que les coûts des travaux sont directement touchés. Le Conseil communautaire a décidé d'indexer le montant des redevances communautaires sur l'indice Insee du coût de la vie hors tabac. Le calcul a conduit à une hausse des redevances de 5,7 %. Cette hausse fondée sur un indice général ne répercute que partiellement la hausse des dépenses [...] et est loin d'absorber le coût du service en 2023 [...] 55% de notre territoire sont désormais décarbonatés, c'est-à-dire 225 000 habitants, et fin 2023, plus de 65% de la population de GPS&O bénéficiera de ce service. D'importants travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ont été effectués dans notre commune ces dernières années : île Belle, rue des Tanneries, place Brigitte Gros, place de l'Aubette, rue de Tessancourt, rue Gambetta, rue Foch et rue Chaland en partie (achèvement en 2023). J'y ajoute la reconstruction de la station d'épuration des Mureaux dont dépend Meulan.

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite - majorité - 22 élus)

Après le vol de nos moutons dans notre éco-pâturage en décembre dernier, on assiste actuellement au triste spectacle de nos boîtes à livres dévalisées dans tous les quartiers où elles sont implantées. L'objectif de ces petits équipements, entièrement réalisés par les menuisiers de la commune en forme d'alvéoles rappelant notre rucher municipal, est de renforcer l'accès à la lecture pour tous, de la placer au cœur de l'espace public, mais aussi de susciter les échanges dans une démarche éco-responsable. Le ramassage systématique de ces dernières semaines, dès que les boîtes se remplissent, est probablement destiné à la revente. Lamentable.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche - minorité - 5 élus)

Lors du Conseil Municipal de février a été présenté le Budget 2023. La hausse de 7% des bases d'imposition, décidée par le gouvernement, fera augmenter une fois de plus la taxe foncière. Sans tenir compte de la période difficile que nous vivons, notre Maire a choisi de maintenir un taux communal élevé et donc de ne pas compenser un tant soit peu cette nouvelle hausse. Un petit geste aurait été pourtant le bienvenu, surtout que les augmentations de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères et de la redevance communautaire de l'eau potable affecteront les propriétaires et les locataires. L'intégralité de cet article sur facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille

Retrouver Meulan

(RN - minorité - 2 élus)

On nous annonce glorieusement que les impôts n'augmenteront pas en 2023. On s'attendait plutôt à une baisse vu tout ce qui nous a déjà été imputé. Mais ne nous y trompons pas, une fiscalité déguisée GPS&O est en place, à savoir l'augmentation de l'eau reconductible tous les ans, les taxes sur le foncier bâti et les ordures ménagères. Nous disons stop à l'inflation et n'avons approuvé le budget primitif ! Que dire du projet des trottinettes à titre expérimental qui sera bientôt dans notre ville ? On va retirer des places de parking et élargir les trottoirs pour leur faciliter la circulation. L'expérimentation s'avère périlleuse... à suivre.

Prochain Conseil municipal
Mercredi 12 avril à 20h30
Salle du Conseil

Prochain Conseil communautaire
Jeudi 6 avril à 20h30
Théâtre de La Nacelle - Aubergenville



DÉMÉNAGEMENT

Du marché du Dimanche
à Meulan-en-Yvelines !

— Place Brigitte Gros —

À PARTIR

DU DIMANCHE
16 AVRIL 2023



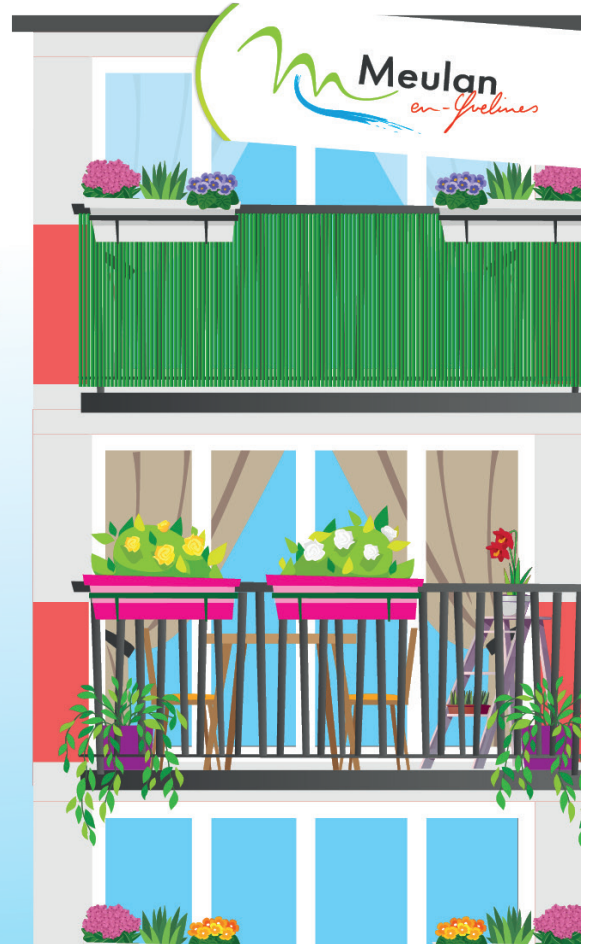
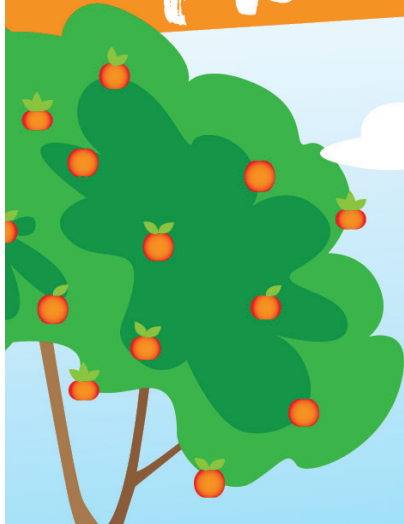
VENEZ VITE RETROUVER VOS COMMERÇANTS !
TOUS LES DIMANCHES DE 8H À 13H



CONCOURS

BALCONS & JARDINS

Fleuris



Coupon à déposer ou à envoyer en mairie

Catégorie : jardin balcon

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : mail :

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.
Le non-respect de ces conditions entraînera la nullité de la participation.

PÂQUES



Commémoration du 8 mai
12h - Cimetière municipal



la fête des voisins

vendredi 2 juin 2023

La Mairie est à vos côtés pour organiser cet événement.

+ D'info : 01 30 90 41 41

evenementiel@ville-meulan.fr

Infos utiles

Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
mardi 8h30 - 12h30
mercredi 8h30 - 17h
samedi 8h30 - 12h30

Permanences

OPAH RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h 13h30 - 17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

IFAC

sans rendez-vous
mardi 9h - 11h30
Mairie - 01 30 90 41 41
mardi 14h30 - 17h
Espace Paradis - 01 34 74 23 62

Information juridique

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h30-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Autonomy

avec ou sans rendez-vous
1^{er} mercredi du mois 14h-17h
Espace Paradis - 06 72 99 85 31

Droit des femmes et des familles

sans rendez-vous
lundi 9h-12h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.